

FICHE DE POSTE

ACADEMIE : Caen

ETABLISSEMENT : Direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN) du Calvados

Intitulé du poste : Médecin de l'Education nationale

Mission principale du service	Promotion de la santé en faveur des élèves
Résidence administrative	Centre médico-scolaire (Caen ou Lisieux)
Descriptif du poste	<p>Médecin de secteur placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur d'académie, directeur des services de l'Education Nationale (DASEN), et sous l'autorité fonctionnelle du médecin conseiller technique sur la mission santé des élèves en poste au rectorat de l'académie de Caen.</p> <ul style="list-style-type: none">• Diplôme requis : diplôme d'Etat de docteur en médecine• Niveau d'emploi : emploi contractuel catégorie A ; possibilité d'intégrer le corps des médecins de l'Education nationale par voie de concours• Affectation : DSDEN du Calvados• Quotité de travail : temps partiel possible <p><u>Missions :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Favoriser les apprentissages et la réussite scolaire de tous les élèves.• Favoriser l'accompagnement des jeunes vers des réseaux de soins.• Améliorer la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers souffrant de handicap, de maladie chronique invalidante, trouble psychique, dys..., précocité...• Participer à la mission nationale de protection de l'enfance en danger.• Collaborer à l'alerte sanitaire avec les autorités compétentes (ARS).• Contribuer à l'éducation pour la santé par des formations et des actions améliorant la capacité des jeunes à préserver leur propre santé dans une démarche de santé publique et communautaire (construction du parcours éducatif de santé). <p><u>Contraintes :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Respect du secret médical• Respect des priorités de santé définies au niveau départemental• Obligation de formation professionnelle• Déplacements sur les lieux de scolarisation.• Actualisation des connaissances des textes officiels.• Travail en partenariat <p><u>Activités :</u> <i>Activité clinique :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Bilan médical de la sixième année, visite médicale pour les élèves soumis à des travaux réglementés dans le cadre de leur formation initiale, examen à la demande pour problème de santé, difficultés scolaires, trouble du comportement, souffrance psychique, orientation, suspicion de maltraitance...• Liaison avec les médecins traitants, spécialistes, les services sociaux...• Rédaction d'avis et élaboration de contrats, projet d'accueil individualisé (PAI), avis médicaux pour les plans d'accompagnement personnalisé (PAP), projet personnel de scolarisation (PPS)...• Intervention sur urgence individuelle ou collective.

	<p><i>Expertise médicale :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des besoins de santé sur secteur pour adaptations spécifiques. • Participation aux réunions des équipes éducatives et commissions diverses. • Participation au comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté inter-degré, inter-établissement (CESC). <p><i>Conseil technique.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseiller les familles, les élèves et, dans le respect du secret médical, des enseignants, des chefs d'établissement pour les situations individuelles ou collectives (méningite, TIAC, épidémie, évènement grave) et des partenaires . • Impulsion et développement des partenariats locaux. <p><i>Activité d'éducation et de formation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale et continue des personnels : troubles des apprentissages... • Education pour la santé à partir de l'analyse des besoins. <p><i>Participation aux études épidémiologiques nationales ou locales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Statistiques annuelles nationales ou enquêtes ponctuelles. <p><i>Relations :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Relations internes : secrétaires du Centre médico Scolaire, élèves, parents, chefs d'établissement, Inspecteur de l'Education nationale (IEN), infirmières, assistantes sociales, enseignants, conseillers principaux d'éducation, psychologue de l'Education nationale, enseignants référents, coordonnateurs de bassin, médecin conseiller technique. • Relations externes : médecins traitants, médecins hospitaliers, PMI, CMPP, CMP, SESSAD, travailleurs sociaux du conseil général, justice, ARS, mairie, police, associations... <p><u>Rémunération :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Indice brut 852
Compétences attendues	<p>Médicales et déontologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compétences médicales • Cadre légal et déontologique
	<p>Techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des outils médicaux de dépistage. • Informatisation des données médicales (déploiement de l'application Esculape; dossier médical numérique de l'élève)
	<p>Humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adaptabilité • Compétences relationnelles

Le dossier de candidature, constitué d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, doit être adressé à :

Docteur Vial, médecin Conseiller technique
Rectorat de l'académie de Caen
168, rue Caponière
B.P. 46184
14061 CAEN cedex
Courriel : sylvie.vial@ac-caen.fr